

Quels enjeux pour le financement du développement ?

Contexte

Du 13 au 16 juillet, chefs d'État et de gouvernement, ministres et autres représentantes et représentants gouvernementaux se réunissent sous l'égide de l'ONU à Addis-Abeba, en Éthiopie, pour la troisième Conférence sur le financement du développement.

Cette conférence ne reçoit pas l'attention qu'elle mérite. En effet, l'enjeu est de mettre en place les systèmes et mécanismes par lesquels la communauté internationale financera l'éradication de la pauvreté et le développement durable – qu'il s'agisse d'aide publique au développement (APD), d'allègement de la dette, d'investissements privés ou d'autres financements innovants. La conférence est une étape particulièrement importante car elle établira la façon dont la communauté internationale mobilisera les fonds nécessaires pour financer les Objectifs de développement durable (ODD), une série d'objectifs à vocation universelle devant être adoptés à New York, au mois de septembre prochain, pour venir éradiquer la pauvreté et protéger la planète.

L'enjeu est énorme. La conférence d'Addis-Abeba pourrait permettre de dégager des milliards de dollars afin de bâtir un monde plus juste, plus prospère et plus sûr pour toute l'humanité. Elle constituera une première étape et mettra également en place les prérequis pour une réussite du sommet sur les Objectifs de développement durable et la Conférence sur le climat à Paris (COP 21), en décembre prochain.

Les enjeux ne sauraient être plus importants. Un milliard de personnes, soit un habitant de la planète sur sept, vit dans la pauvretéⁱ. Les inégalités extrêmes prennent des proportions vertigineuses à l'échelle nationale, mais aussi et surtout entre les pays développés et les pays en développement. Au cours des quinze années qui ont précédé 2010 (pour lesquelles nous disposons des chiffres les plus récents), le PIB moyen par habitant se situait entre 30 000 et 35 000 dollars par an dans les pays riches. En Inde, en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, il a stagné à 2 000 dollars, tandis qu'en Chine, il s'est établi à environ 5 000 dollarsⁱⁱ. Dans le même temps, le changement climatique frappe déjà durement les régions les plus pauvres du monde.

À Addis-Abeba, le grand défi consistera à rééquilibrer les règles fiscales internationales qui, faussées, coûtent chaque année des milliards de dollars aux pays en développement – des fonds qui pourraient servir à vaincre la pauvreté et les inégalités. Elles contribuent à créer une situation dans laquelle les pays en développement perdent davantage d'argent qu'ils n'en reçoivent. Depuis 2008, il est estimé que pour chaque dollar reçu (sous forme d'investissements directs étrangers, d'envois de fonds par les travailleurs émigrés ou d'aide extérieure, par exemple), les pays en développement perdent environ deux dollars (notamment dans le cadre de flux financiers illicites et des remboursements de leur dette)ⁱⁱⁱ.

Malheureusement, les pays négociant pour leurs propres intérêts politiques et commerciaux dans une optique court-termiste, la conférence d'Addis-Abeba pourrait ne pas apporter les changements qui s'imposent. Elle risque en effet d'être plus bénéfique aux multinationales qu'aux populations les plus pauvres du monde.

Jusqu'à présent, les négociations relatives au « document final » d'Addis-Abeba ont échoué sur une série de différends entre les pays développés et les pays en développement. Ce clivage Nord-Sud se cristallise autour de l'interprétation des engagements internationaux pris par les pays riches envers les pays en développement.

Les premiers minimisent leurs engagements passés en matière d'aide au développement, tout en exigeant que les économies émergentes, comme l'Inde, contribuent pour une plus grande part au développement international.

Les seconds tiennent à ce que les pays riches honorent leurs promesses. Ils réclament des mesures concrètes pour mettre un frein à l'évasion fiscale des entreprises qui soustraient aux pays pauvres des milliards de dollars de recettes par an – une revendication à laquelle s'opposent énergiquement les pays riches. Cependant, tous les pays paraissent favorables à l'extension du rôle des financements privés dans le développement, et ce sans les mécanismes de contrôle nécessaires pour garantir que les initiatives privées profitent réellement aux populations pauvres.

Au moment de la rédaction de la présente note, les négociations sur le texte définitif du document final d'Addis-Abeba sont dans l'impasse : elles échouent sur la question clé de la fiscalité. Dans le titre de la dernière proposition de texte, le terme « Accord » a disparu pour laisser place à « Plan d'action », afin d'éviter tout caractère juridiquement contraignant au document.

Cependant ce texte a finalement été rejeté et les négociations risquent de se poursuivre jusqu'à la dernière minute à Addis-Abeba.

En marge des négociations officielles, les États et les institutions internationales devraient annoncer des engagements de financement pour diverses initiatives de développement. Ces initiatives pourront certes apporter une contribution positive dans certains domaines, mais elles ne sauraient se substituer à la profonde réforme des structures et mécanismes financiers internationaux que ce sommet doit absolument engager.

L'absence de texte définitif permet encore d'espérer que cette conférence aboutira à des avancées. Cela nécessitera une audace et un courage qui semblent faire défaut parmi les pays développés, dont les dirigeants brillent par leur absence. François Hollande a finalement renoncé à s'y rendre : la France devrait notamment y être représentée par Laurent Fabius, qui sera présent lundi 13 Juillet après-midi.

Les grands dossiers sur la table

Fiscalité

Le fait de réformer le système fiscal international et de resserrer les mailles du filet sur les entreprises qui pratiquent l'évasion fiscale permettrait de dégager des milliards de dollars qui pourraient être investis dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités et dans la poursuite des Objectifs de développement durable (ODD).

Compte tenu du manque de données disponibles et de l'opacité du reporting des entreprises, il est difficile d'estimer le manque à gagner fiscal des pays en développement imputable aux pratiques d'optimisation fiscale des entreprises. Selon un récent rapport de la CNUCED, les pays en développement perdraient environ 100 milliards de dollars de recettes fiscales par an du fait des stratagèmes d'optimisation fiscale des entreprises recourant aux paradis fiscaux^{iv}. Ces 100 milliards ne recouvrent pas tous les procédés d'optimisation fiscale utilisés par les multinationales, ni les 138 milliards de dollars que les

pays en développement perdent chaque année en octroyant à celles-ci de généreux avantages fiscaux^v.

Le problème de l'optimisation fiscale des entreprises ne concerne pas uniquement les pays en développement. Dans le monde entier, les populations et les responsables politiques ont pris conscience de l'ampleur des pratiques fiscales abusives des entreprises au cours de ces dernières années suite à une série d'affaires bien documentées impliquant de grandes marques, telles que Starbucks ou Apple.

Le G20 a reconnu que le système international d'imposition des entreprises est obsolète et doit être réformé. Le processus de réforme mené par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans le cadre du Plan d'action pour lutter contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS, *Base Erosion and Profit Shifting*) doit arriver à échéance à la fin de 2015.

Ce projet BEPS n'aidera pas beaucoup les pays en développement. Il est dominé par les pays riches et les multinationales, tandis que la majorité des pays en développement (les deux-tiers des États de la planète) ne jouent aucun rôle officiel dans ce processus de négociation. Nombre des failles du système fiscal qui nuisent le plus aux pays en développement ne sont pas à l'ordre du jour. Par exemple, alors que l'agro-industrie, les télécommunications et les industries extractives sont des secteurs de première importance pour les pays en développement, le plan d'action BEPS n'y porte guère attention. Il ne garantira pas non plus que les multinationales s'acquittent de leurs impôts dans les pays où elles exercent leurs activités (ce qui bénéficierait aux pays en développement), au lieu du pays où leur siège social est basé (ce qui bénéficie principalement aux pays développés).

Avec le soutien d'Oxfam notamment, le groupe de pays en développement dit G77 préconise que la conférence d'Addis-Abeba mette en place un organisme fiscal intergouvernemental sous l'égide de l'ONU. Cet organisme réunirait tous les pays sur un pied d'égalité et aurait le mandat et les ressources nécessaires pour réformer l'impôt international sur les sociétés, afin de prévenir la fraude et l'optimisation fiscales, d'éviter une concurrence fiscale néfaste et d'assurer la coopération des États en matière fiscale. Dans cette optique, le G77 exige la refonte du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale en une commission de l'ONU dotée d'une représentation politique et bénéficiant d'un plus grand soutien financier. Cette proposition s'est heurtée à une fin de non-recevoir de la part des États-Unis, soutenus par l'Union européenne (dont la France), l'Australie et le Canada. Ces pays proposent tout au plus d'accroître le temps de réunion du Comité d'experts de trois jours, sans garantie qu'ils paieront la note. Le G77 maintenant fermement ses exigences, au moment de la rédaction de la présente note, les négociations étaient dans l'impasse.

Les négociations étant maintenant bloquées, il y a trois scénarios possibles. Un : avant que les participantes et participants n'arrivent à Addis, les pays riches s'opposant à la création d'un organisme fiscal intergouvernemental pourraient consentir au renforcement du rôle de l'ONU dans la définition des normes de coopération internationale en matière fiscale. L'efficacité de cette approche dépendra de la teneur exacte de l'accord. Deux : à l'approche de la conférence, les pays du G77 pourraient capituler dans le souci de parvenir à un accord à Addis-Abeba, tout en comptant obtenir des concessions par ailleurs. Ou trois : le bras de fer sur l'organisme fiscal intergouvernemental se poursuit jusqu'à Addis-Abeba où il fera l'objet de négociations d'ordre politique.

Une chose est sûre : les pays en développement ne pourront pas lever les fonds dont ils ont besoin pour vaincre la pauvreté et atteindre les Objectifs de développement durable tant qu'ils ne participeront pas de plein droit à une réforme du système fiscal international qui réponde également à leurs besoins. Cette situation ne peut plus durer.

Financements privés

À Addis-Abeba, les pays riches tiennent à élargir le rôle des financements privés, et le G77 semble disposé à entrer dans ce jeu.

Pour les pays riches, les financements privés constituent un moyen pratique de combler les insuffisances de financement liées aux Objectifs de développement durable, tout en se dérochant à leur engagement d'augmenter les crédits d'aide publique au développement.

La pression des milieux d'affaires est un autre facteur. Dans une proposition élaborée en réponse au projet de texte de négociation en vue du sommet d'Addis-Abeba, la Chambre de commerce internationale (CCI) a insisté pour ajouter des passages en faveur du financement mixte (public et privé) et d'un rôle plus important des financements privés, notamment « l'utilisation de fonds publics limités pour mobiliser des fonds privés ».

Le besoin de financements privés ne fait aucun doute ; ils peuvent jouer un rôle dans des domaines nécessitant des projets d'infrastructures de grande envergure : routes, réseau ferroviaire, énergies non polluantes et télécommunications, par exemple. Les financements privés sont toutefois trop souvent mobilisés de manière opaque et sans redevabilité, ce qui entraîne un endettement latent du secteur public et des ménages et conduit souvent à des violations des droits humains, environnementaux et sociaux. Il apparaît de plus en plus clairement que les contrats à long terme dans le cadre desquels le secteur privé doit fournir un service public ou un bien d'équipement sont un mode de financement très coûteux et risqué. En cas d'échec, il peut arriver que les partenariats public-privé (PPP) finissent par « privatiser les profits et nationaliser les pertes », lorsque le secteur public doit secourir ou renflouer un prestataire privé défaillant. Les recherches menées par Oxfam sur les « méga-PPP » dans le domaine de l'agriculture ont également montré que ceux-ci avaient tendance à détourner les bénéfices des investissements au profit des plus privilégiés et des plus puissants, en faisant peser les risques sur les plus démunis et les plus vulnérables^{vi}.

Malgré cela, l'utilisation de l'aide publique en partenariat avec des investissements du secteur privé a rapidement augmenté, sans que le débat de rigueur n'ait lieu pour définir les solides structures et mécanismes de reddition de comptes nécessaires pour assurer que l'aide favorise la contribution du secteur privé à un développement durable. D'ici la fin 2015, le montant des aides accordées au secteur privé devrait passer la barre des 100 milliards de dollars, soit pratiquement l'équivalent des deux-tiers de l'APD^{vii}.

Fondamentalement les investisseurs privés ne souhaitent simplement pas investir dans des domaines risquant de se révéler peu rentables. Par exemple, les services de santé et d'éducation bénéficient d'abord et avant tout aux plus riches, laissant pour compte les personnes qui vivent dans la pauvreté. Lorsque les services de santé sont fournis par le secteur privé, les soins et les médicaments de qualité sont souvent réservés aux patients qui ont les moyens de se les payer, tandis que les personnes pauvres risquent de devoir se contenter de médicaments moins efficaces ou de soins moins qualifiés. De bons services publics de santé et d'éducation, gratuits au point d'utilisation et accessibles à toutes et tous, peuvent avoir un effet égalisateur considérable, car ils améliorent les perspectives économiques de l'ensemble de la société tout en protégeant les plus vulnérables de l'appauvrissement.

En outre, le fait de privilégier le secteur privé risque d'affaiblir les services publics, puisque les ressources financières et humaines sont détournées du public au profit du privé. Oxfam a calculé qu'un nouvel hôpital construit et géré en PPP au Lesotho représente 51 % du budget national de la santé, tandis que nombre des régions rurales du pays manquent cruellement de ressources^{viii}.

Dans ce contexte, la plus grande prudence s'impose en ce qui concerne le recours au privé pour financer le développement – un point ne figurant pas dans les négociations sur ce projet de texte jusqu'à présent. Les États, du Nord comme du Sud, doivent avoir conscience des risques que présentent les financements privés, aussi bien que des possibilités offertes. Ils doivent veiller à ce que la déclaration finale d'Addis-Abeba mette en place les mécanismes de contrôle garantissant que les deniers publics ne sont plus dilapidés dans

des initiatives public-privé qui ne profitent pas vraiment aux personnes pauvres, voire même leur rendent la vie plus difficile encore.

Aide publique au développement (APD)

Dans un avenir prévisible, l'aide publique au développement demeurera une source importante et cruciale du financement du développement. Aujourd'hui encore, l'aide internationale constitue la rentrée de ressources financières la plus importante pour 43 pays, la plupart d'Afrique subsaharienne, où plus de 220 millions de personnes vivent avec moins de 1,25 dollar par jour^{ix} et où plus de 20 % de la population souffre de la faim.

Une aide de qualité sauve des vies et est indispensable pour libérer le potentiel des pays et personnes pauvres et leur permettre de sortir de la pauvreté par leurs propres moyens. Par exemple, au Mozambique, les dépenses de santé financées par l'aide internationale ont permis de réduire de 20 % le nombre d'enfants mourant avant l'âge de cinq ans au cours des dix dernières années^x. En 2000, au lendemain de cyclones et d'inondations qui ont fait 800 morts, déplacé 500 000 habitants et anéanti les sources de revenus de plus d'un million de personnes, l'aide internationale a permis au pays de mettre sur pied un plan directeur national qui sauvera des vies et protégera les moyens de subsistance de la population à l'avenir^{xi}.

Au cours des négociations en amont de la conférence d'Addis-Abeba, les pays riches et particulièrement la France ont tout mis en œuvre pour édulcorer le projet de texte en ce qui concerne leur engagement, fait il y a plusieurs dizaines d'années, de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'APD. Au final, l'Union européenne a collectivement réitéré cet engagement mais à l'horizon 2030 (soit 15 ans après la dernière échéance), sans toutefois établir de calendrier précis. Il n'y a pas eu de renouvellement universel de l'engagement d'atteindre cet objectif et aucun calendrier précis n'a été fixé pour ce faire.

C'est très problématique. En moyenne, les pays membres de l'OCDE ne consacrent actuellement que 0,29 % de leur RNB à l'APD. Seuls cinq atteignent l'objectif de 0,7 % : le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède. La France : 0,36% ! Cette année, des donateurs ont encore réduit leurs contributions à l'aide au développement, plus particulièrement l'Australie, le Canada, la France, le Japon, la Pologne, le Portugal et l'Espagne. Or, si tous les donateurs membres de l'OCDE honoraient cet engagement, 250 milliards de dollars supplémentaires seraient mobilisés chaque année, ce qui porterait leur contribution totale à près de 400 milliards par an^{xii}.

Tout en se dérochant à leurs propres engagements en la matière, les pays riches demandent aux pays émergents de contribuer davantage à l'aide internationale. Il est peu probable que ces derniers, dont un large pan de la population vit dans la pauvreté, puissent combler la différence entre les promesses et les versements effectifs des pays riches. Si l'aide entre pays du Sud a augmenté au cours des quinze dernières années, pour atteindre de 16,1 à 19 milliards de dollars en 2011^{xiii}, ce montant n'équivaut encore qu'à un huitième de l'aide versée par les membres de l'OCDE.

Ce n'est pas juste une question de quantité ; la qualité de l'aide est également importante. Pour améliorer l'efficacité de l'aide au développement, quelles que soient les formes de financement public (et privé), il va falloir prendre des mesures concrètes, à Addis-Abeba, pour accélérer l'application des normes existantes. Ces normes comprennent des engagements en matière de transparence et de redevabilité pour l'ensemble des acteurs du développement. Il est primordial que les gouvernements des pays en développement s'approprient les programmes de développement de leur propre pays (et en répondent).

Malheureusement, les engagements visant à améliorer la qualité de l'aide et la coopération au développement sont insuffisants dans la version actuelle du document final d'Addis. S'agissant plus particulièrement de l'APD, ce projet de texte ne formule aucun engagement

contraignant qui imposerait aux pays riches d'octroyer une part plus importante de leur APD aux pays les plus pauvres du monde. Les pays donateurs n'ont consacré que 0,09 % de l'ensemble de leur RNB à l'aide aux pays les moins développés, dont la majorité se trouvent en Afrique subsaharienne. Au lieu de stipuler un engagement précis, le projet de texte ne fait qu'« encourager » les bailleurs d'aide à envisager l'objectif d'accorder au moins de 0,20 % de leur revenu national aux pays les moins développés.

Financement de la lutte contre le changement climatique

Pour les pays riches, la définition de nouveaux engagements de financement aux fins de la lutte contre le changement climatique n'est pas à l'ordre du jour à Addis-Abeba, et les pays en développement n'ont pas bronché.

Dans de nombreux pays en développement, le changement climatique entraîne déjà d'énormes dépenses supplémentaires qui n'ont pas été prises en compte au moment de l'établissement des objectifs en matière d'aide. Par exemple, Oxfam estime que les pays d'Afrique subsaharienne consacrent déjà environ 5 milliards de dollars de leurs propres ressources à l'adaptation au changement climatique, ce qui, pour beaucoup d'entre eux, dépasse largement les sommes reçues dans le cadre du financement international de la lutte contre le changement climatique^{xiv}. L'Éthiopie dépense sur son propre budget environ deux fois plus pour l'adaptation que ce qu'elle a reçu dans le cadre du financement international de la lutte contre le changement climatique au cours des trois années de la période des financements précoces, de 2010 à 2012. Les pays riches s'étaient engagés à mobiliser 30 milliards de dollars par an pendant cette période, afin d'aider les pays pauvres à s'adapter au changement climatique et à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre^{xv}.

Nous pouvons nous réjouir que le projet de texte d'Addis-Abeba réaffirme les engagements pris en matière de financements climat dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. C'est un bon précédent pour les négociations sur le climat, à la fin de l'année. Mais il n'y a toujours aucune garantie que l'aide actuelle ne servira pas à honorer ces engagements, qui seront couverts par des fonds additionnels.

Actuellement, 17 % de l'aide publique au développement fait office de financement climat, et une part croissante est détournée de son objectif premier pour répondre aux besoins en matière de lutte contre le changement climatique. Le texte d'Addis-Abeba devrait garantir que le montant global de l'aide internationale augmente au moins au même rythme que le financement de la lutte contre le changement climatique. Ce serait un premier pas vers la fin du détournement de l'APD pour financer la lutte contre le changement climatique et vers l'octroi de financements climat venant s'ajouter aux engagements existants en matière d'aide. Un accord sur ce point lors de la conférence d'Addis-Abeba serait une mesure importante qui permettrait d'instaurer un climat de confiance en amont des négociations qui se dérouleront à la fin de cette année, à Paris, dans le cadre de la conférence des parties à la CCNUCC.

Nouvelles initiatives de développement

Au cours de la conférence d'Addis-Abeba, des États et des organisations internationales, telles que la Banque mondiale, annonceront une série de nouvelles initiatives de développement. Parmi ces initiatives figure le « Mécanisme mondial de financement des infrastructures », mis en place par la Banque mondiale afin de combler l'insuffisance des financements d'infrastructures et de développer un portefeuille mondial d'investissements dans le domaine. Un nouveau « Mécanisme de financement mondial en soutien à chaque femme, chaque enfant » devrait également être annoncé, ce qui accélérera les efforts déployés pour mettre fin aux décès évitables de mères, de nouveau-nés, d'enfants et d'adolescents, ainsi que pour améliorer la santé et la qualité de vie des femmes, des adolescents et des enfants. On s'attend également à ce que plusieurs pays, dont les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas, annoncent l'Initiative d'Addis-Abeba sur la fiscalité, visant à renforcer les capacités des administrations fiscales dans les pays en développement. La liste complète des initiatives qui seront probablement lancées à Addis-

Abeba figure à l'adresse suivante : <http://www.un.org/esa/ffd/ffd3/commitments.html> (en anglais).

Ces initiatives seront bienvenues si elles apportent des ressources supplémentaires, garantissent un développement durable et équitable, et contribuent à mettre fin à la pauvreté. Toute initiative qui se solderait en faveur des pays riches et d'intérêts commerciaux serait inopportune. Ces initiatives ne peuvent pas non plus se substituer à la profonde réforme des structures et mécanismes financiers à laquelle la conférence d'Addis-Abeba doit donner lieu.

Une autre vision pour Addis-Abeba

Il y a encore beaucoup à faire avant que la Conférence sur le financement du développement ne scelle les engagements nécessaires pour mettre fin à l'extrême pauvreté et réduire les inégalités. Les représentantes et représentants des Etats participant aux négociations doivent absolument trouver l'inspiration et la volonté indispensables pour que des mesures concrètes soient prises à Addis-Abeba dans les domaines de la fiscalité, de l'aide au développement et de l'encadrement normatif des financements privés. S'ils y parviennent, ils permettront de sortir des millions de personnes de la pauvreté et imprimeront l'élan politique nécessaire pour que le sommet sur les Objectifs de développement durable, en septembre, et la Conférence des Nations unies sur le changement climatique, à la fin de l'année, soient fructueux.

Afin de répondre à ces différents enjeux :

- Il est impératif que les Etats décident de créer un organisme intergouvernemental de coopération en matière fiscale au sein des Nations-Unies, seule entité susceptible de réunir sur un pied d'égalité l'ensemble des pays afin de réformer les règles fiscales internationales et de lutter efficacement contre l'évasion fiscale.
- Les pays riches - et en particulier la France - doivent réitérer leur engagement de consacrer 0,7 % de leur revenu national à l'aide publique au développement (APD) dès 2020. Ces mêmes pays doivent s'engager à allouer dans le même délai au moins 50 % de leur APD aux pays les plus pauvres (PMA) ;
- Le texte qui sortira des négociations doit mentionner expressément le caractère additionnel des fonds mobilisés pour la lutte contre le changement climatique. Ceux-ci doivent s'ajouter et non se substituer aux fonds prévus pour l'aide publique au développement.
- Pour que les projets et les fonds mobilisés par le secteur privé produisent réellement du développement et réduisent la pauvreté, il est impératif que des mécanismes de contrôle soient mis en place. Lorsque l'argent public vient financer des projets mis en œuvre par le secteur privé, les bailleurs publics doivent impérativement faire respecter aux entreprises leurs obligations en matière de responsabilité sociale, environnementale et fiscale

Oxfam www.oxfam.org

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui travaillent en réseau dans plus de 90 pays : Oxfam Allemagne (www.oxfam.de), Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org), Oxfam Australie (www.oxfam.org.au), Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be), Oxfam Canada (www.oxfam.ca), Oxfam France (www.oxfamfrance.org), Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk), Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk), Oxfam Inde (www.oxfamindia.org), Oxfam Intermón (www.intermonoxfam.org), Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org), Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org), Oxfam Japon (www.oxfam.jp), Oxfam Mexique (www.oxfamexico.org), Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz), Oxfam Novib (www.oxfamnovib.nl), Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

-
- ⁱ EURODAD <http://www.eurodad.org/files/pdf/55379eda24d40.pdf>
- ⁱⁱ PPP 2005, Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde : <http://data.worldbank.org/indicator/PA.NUS.PPP.05>
- ⁱⁱⁱ EURODAD : <http://www.eurodad.org/Entries/view/1546318/2014/12/17/2-lost-for-every-1-dollar-gained-the-single-fact-that-shows-how-the-global-financial-system-fails-developing-countries>
- ^{iv} R. Bolwijn (2015) « The fiscal role of multinational enterprises: Towards guidelines for coherent international tax and investment policies », UNCTAD Investment Policy Hub, <http://investmentpolicyhub.unctad.org/Blog/Index/42>
- ^v ActionAid (2013) « Give us a break: How big companies are getting tax-free deals », ActionAid, http://www.actionaid.org/sites/files/actionaid/give_us_a_break_-_how_big_companies_are_getting_tax-free_deals_21_aug.pdf
- ^{vi} R. Willoughby (2014) « Un aléa moral ? Les méga-partenariats public-privé dans l'agriculture africaine », Oxford : Oxfam, <http://oxf.am/Eah>
- ^{vii} https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/dp-delivering-sustainable-development-public-private-100415-en.pdf
- ^{viii} A. Marriott (2014) « Une dangereuse diversion : Le partenariat public-privé phare de la SFI en matière de santé va-t-il entraîner la faillite du ministère de la Santé du Lesotho ? », Oxford : Oxfam, <https://www.oxfam.org/fr/rapports/une-dangereuse-diversion>
- ^{ix} Development Initiatives (2013) « Investments to End Poverty: Real money, real choices, real lives », http://devinit.org/wp-content/uploads/2013/09/Investments_to_End_Poverty_full_report.pdf
- ^x Objectifs du Millénaire pour le développement Rapport 2008, République du Mozambique, p. 30, Département britannique pour le développement international (DFID) « The UK announces £215 million to support Mozambique to reduce poverty and deliver services to the poorest », communiqué de presse, 3 mai 2006, <http://reliefweb.int/report/mozambique/uk-announces-%C2%A3215-million-support-mozambique-reduce-poverty-and-deliver-services>
- ^{xi} USAID (2012) « Pounds of Prevention – A Disaster Risk Reduction Story – Focus on Mozambique », http://www.preventionweb.net/files/25850_mozambiquepoundsofprevention1.pdf
- ^{xii} M. Martin et J. Walker (à paraître, 2015) op. cit.
- ^{xiii} Secrétariat général des Nations unies (2014), « Tendances et progrès en matière de coopération internationale pour le développement Rapport du Secrétaire général », Conseil économique et social, 15 mai 2014.
- ^{xiv} Secrétariat général des Nations unies (2014), « Tendances et progrès en matière de coopération internationale pour le développement Rapport du Secrétaire général », Conseil économique et social, 15 mai 2014.
- ^{xv} L'estimation des dépenses nationales en matière d'adaptation de l'Éthiopie est basée sur l'analyse d'un budget national effectuée par Bird (2014), décrite par Oxfam dans : « Sortir de l'impasse : le financement de la lutte contre le changement climatique post-2020 dans l'Accord de Paris », et sur les données relatives aux fonds internationaux pour l'adaptation reçus au titre de financements précoces, publiées sur www.climatefundupdate.org et présentées par Oxfam dans « Faim et réchauffement climatique, même combat : Comment empêcher le changement climatique d'enrayer la lutte contre la faim » (2014), <https://www.oxfam.org/fr/rapports/faim-et-rechauffement-climatique-meme-combat-2020>.